Pour une **France** compétitive & souveraine

CONTRIBUTION DES BANQUES POUR L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2027

Synthèse des propositions

FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

En 2027, les Français vont choisir le cap de notre pays pour les cinq prochaines années. Dans un contexte marqué par des transformations profondes, à la fois géopolitiques, économiques, environnementales et technologiques, l'élection présidentielle est un moment-clef pour débattre d'une réponse collective aux attentes exprimées et aux enjeux identifiés : le retour d'une croissance économique solide assise sur une compétitivité retrouvée, l'affirmation de notre souveraineté, le besoin de protection des Français, la mobilisation de financements massifs pour assurer les transitions.

« Les banques sont au rendez-vous pour financer l'économie et soutenir les projets du quotidien des Français. Elles le seront demain si les conditions de leur engagement sont préservées et renforcées. »

La Fédération bancaire française (FBF) qui représente l'ensemble des établissements bancaires implantés en France, soit 317 banques françaises et étrangères, entend contribuer à ce débat. Elle porte la voix d'un secteur qui emploie plus de 368 800 salariés et finance chaque jour les projets des ménages, des entreprises et des collectivités, à hauteur de 3 180 milliards d'euros.

Les banques françaises contribuent à 2,2% de la richesse produite en France, et versent 24,4 milliards d'euros aux secteurs publics en impôts, taxes et charges sociales.

Le rétablissement des comptes publics doit constituer une priorité du prochain quinquennat. Les niveaux de déficit et de dette publics fragilisent la crédibilité budgétaire du pays, renchérissent le coût de financement de l'État comme des acteurs économiques, et limitent d'autant les marges de manœuvre disponibles pour investir dans les transitions.

Répondre à cet impératif de redressement des finances publiques ne doit cependant pas passer par des mesures d'alourdissement de la fiscalité ou de nouvelles mesures de complexification réglementaire au détriment du financement de l'économie : c'est au contraire par la simplification, l'investissement et l'attractivité que la France pourra dégager les marges de manœuvre nécessaires à l'assainissement durable de ses comptes publics.

La FBF appelle à trouver une voie d'équilibre entre réglementation et capacité de financement de l'économie, c'est-à-dire des projets d'avenir des Français. C'est cette voie que notre contribution suit, avec des propositions précises et responsables. C'est ce que les banques estiment nécessaire pour les décisions et orientations nationales et les positions européennes.

La Fédération bancaire française
Septembre 2026

3 priorités et 8 mesures : Nos propositions concrètes pour l'avenir des Français

Niveau de norme visé par la proposition :
E texte européen L texte législatif R texte réglementaire

PRIORITÉ 1

Être au rendez-vous des besoins quotidiens des Français

mesure 01
Permettre à chacun de se constituer un patrimoine

- Encourager les Français à développer une épargne diversifiée dans la durée L

Pour mieux préparer les projets de vie et de retraite, il convient de renforcer les incitations à la constitution d'un capital épargne diversifié, combinant fonds sécurisés et investissements de long terme. Ces investissements peuvent prendre la forme de supports variés : actions, organismes de placement collectifs (OPC), assurance-vie (en fonds euros ou en unités de compte), PEA ou PEA-PME, Plan d'épargne retraite (PER), dispositifs d'épargne salariale.

- Permettre aux épargnants de préparer leur retraite avec des produits investis à long terme L

Parmi les placements visant à préparer l'avenir, il serait utile de renforcer les dispositifs comme le Plan d'épargne retraite, qui aideront les épargnants à se constituer une retraite additionnelle. Cette orientation permettra d'ancrer une part d'épargne dans un horizon long, favorable aux fonds propres des entreprises.

mesure 02
Favoriser l'accès au logement

- Encourager l'acquisition d'un logement par les jeunes ménages L

Il est proposé d'inciter des jeunes ménages primo-accédants à acquérir un logement. Cela pourrait par exemple prendre la forme d'un nouveau prêt à taux zéro à définir pour les moins de 35 ans, indépendamment du zonage géographique, dans le cadre du budget dédié aux PTZ. Cette mesure ciblée et lisible permettrait de limiter la contrainte de l'apport initial pour de nombreux jeunes ménages, de faciliter les premières trajectoires résidentielles et de soutenir l'accession à la propriété sans remettre en cause les principes d'un financement responsable fondé sur la capacité de remboursement.

- Supprimer les règles du HCSF pesant sur le crédit immobilier R

Supprimer le caractère contraignant des règles fixées par le Haut Conseil de Stabilité Financière (HCSF) est un signal fort pour faciliter l'octroi des crédits immobiliers pour l'achat d'une résidence ou un investissement locatif. Ces règles (taux d'effort maximal de 35%, dérogations cantonnées, etc.) conduisent à une vision administrative du risque, notamment pour les primo-accédants, dont les revenus sont plus faibles au début de la vie active, et pour certains ménages disposant d'un « reste à vivre » élevé. Ce système administré est inutile, alors que les banques savent déjà gérer le risque.

mesure 03
Sécuriser et protéger les clients, prévenir les fraudes

- Responsabiliser les plateformes numériques dans la lutte contre les fraudes E

Les fraudes numériques progressent rapidement. Pour lutter contre ces fraudes, les obligations en matière de connaissance client qui s'imposent aux acteurs économiques du monde réel (notaires, agents immobiliers, banques, assurances) devraient s'appliquer à l'économie en ligne : détection des contenus frauduleux, suspension de l'opération si une publicité est soupçonnée d'être frauduleuse, retrait rapide sous délais contraints, traçabilité des annonceurs, coopération obligatoire avec les autorités et sanctions proportionnées.

PRIORITÉ 2

Assurer le financement de l'économie et des transitions

mesure 04
Financer les secteurs stratégiques

- Accompagner la mobilisation de l'épargne

Face aux tentations de « flécher l'épargne » et de créer des livrets dédiés, il est plus pertinent économiquement de poursuivre l'orientation de l'épargne vers les investissements de long terme en s'appuyant sur les mécanismes existants, à savoir l'intermédiation bancaire et le choix des ménages. En France, avec un tiers de l'épargne des ménages, les banques assurent deux tiers du financement des entreprises. Chaque jour, près d'1 Md€ de crédits bancaires finance les entreprises.

- Inciter à l'investissement en créant un dispositif adapté de donation intergénérationnelle L

L'investissement en fonds propres des entreprises pourrait être renforcé grâce aux mécanismes de donation intergénérationnelle. Ceux-ci permettent d'accélérer la circulation du capital vers les générations plus jeunes, dont l'horizon de placement plus long rend possible une prise de risque plus élevée. Il s'agirait d'autoriser des donations anticipées bénéficiant d'un avantage fiscal complémentaire, sous réserve que les sommes transmises au bénéficiaire par ce biais soient investies dans des supports de long terme exposés aux fonds propres d'entreprises. Cela pourrait prendre la forme d'un deuxième abattement , par exemple de 30 000€ par enfant et petit-enfant, différent des abattements existants.

mesure 05

Faciliter la transition écologique et l'adaptation au changement climatique

- Simplifier et accélérer les procédures pour les projets de transition et de décarbonation E L R

Il convient de simplifier et clarifier le cadre réglementaire pour faciliter le développement des grands projets liés à la transition écologique. Plusieurs mesures sont nécessaires : simplifier les normes, accélérer les procédures liées aux permis, assurer une plus grande simplicité et une stabilité à moyen et long termes du système européen de quotas d'émissions (EU ETS).

- Fluidifier les parcours de rénovation énergétique, notamment via l'éco-PTZ L R

Pour lever les freins dans l'accès aux aides publiques, il est proposé d'améliorer le parcours des ménages pour la rénovation énergétique mobilisant l'éco-PTZ, faciliter le financement des projets des copropriétés, et créer un mécanisme d'avance rénovation pour les ménages difficilement solvables et les personnes les plus âgées, notamment en copropriété.

mesure 06

Accompagner les transitions numériques nécessaires à la souveraineté

- Orienter le projet d'euro numérique de détail dans le sens d'un partenariat public-privé souverain et moins coûteux pour le contribuable européen E

Il apparaît essentiel de renforcer l'autonomie stratégique de l'Europe en s'appuyant prioritairement sur des solutions et partenaires privés européens, dans une logique de coopération étroite entre autorités publiques et industrie des paiements. La BCE pourrait s'appuyer sur les standards et systèmes techniques déjà développés, comme le virement instantané SEPA et les solutions européennes telles que Wero, Bizum et Bancomat.

- Protéger les données financières des Européens E

Depuis juin 2023, la FBF s'oppose, tout comme la France et plusieurs Etats membres, au projet FIDA (Financial Data Access). Ce règlement européen contraindrait les banques à ouvrir l'ensemble de leurs données clients à tout acteur agréé, y compris des acteurs extra-européens. FIDA est un « cheval de Troie » contre notre souveraineté et la sécurité des données financières des Européens. Plus que jamais, la France doit maintenir son opposition au texte.

PRIORITÉ 3

Renforcer la compétitivité de notre économie, garantie de souveraineté

mesure 07

Promouvoir durablement un cadre fiscal et réglementaire attractif

- Retrouver progressivement un taux compétitif d'impôt sur les bénéfices L

La contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises, introduite pour une année en 2025, reconduite à l'identique en 2026, conduit à porter leur taux d'impôt sur les sociétés entre 31 et 36%. Ce taux, le plus élevé de la zone OCDE, est très largement au-dessus du taux légal moyen d'impôt sur les sociétés dans les pays de l'OCDE, qui est à 21,1%, et de nos voisins européens.

mesure 08

Libérer la capacité de financement de l'économie

- Réviser le cadre prudentiel européen en faveur du logement et des entreprises E

Plus de 1 300 Mds€ de capacité de financement supplémentaire pourraient être libérés, en révisant les règles prudentielles suivantes : pérenniser les dispositifs transitoires clés de Bâle III ; réduire la superposition des coussins de capital, lorsqu'ils couvrent de manière redondante des risques déjà pris en compte ; supprimer les principales surtranspositions européennes (comme le coussin de risque systémique qui n'existe qu'en Europe) ; réviser le traitement prudentiel de secteurs clés pour la croissance durable et la souveraineté européenne, comme le trade finance, les financements spécialisés et les grands projets industriels ; supprimer le provisionnement prudentiel (« NPL backstop ») pour permettre aux banques d'aider leurs clients en difficulté.

Les banques en France

Des acteurs essentiels

317
banques françaises et étrangères implantées en France
ACPR, janvier 2026

5 banques
françaises parmi les 10 plus grandes banques de la zone euro
S&P Global, 2025

89 %
des Français ont une bonne image de leur banque
Enquête IFOP-FBF, janvier 2026

Piliers de la compétitivité et de la souveraineté française

67%
du financement des entreprises en France repose sur le crédit et 33% sur le marché (contre aux États-Unis, 37% de financement par le crédit et 63% par le marché)
Banque de France, T1 2026

3 180 Mds€
de crédits à l'économie, soit +45% depuis 2016 et +19% depuis 2023
Banque de France, juin 2026

24,4 Mds€
versés à l'Etat en 2025 (impôts + charges sociales patronales)
FBF, 2025

Les banques sont des piliers de la compétitivité et de la souveraineté économique nationale et des acteurs essentiels dans le quotidien des Français. La solidité de la banque en France et de son modèle universel ont fait leurs preuves, et sont autant d'atouts pour l'avenir du pays.

Une relation de proximité au service du quotidien des Français

1 286 Mds€

d'encours de prêts immobiliers aux particuliers

soit 1/4 des crédits immobiliers de la zone euro (97% à taux fixe)

Banque de France, juin 2026

99%

des Français à moins de 15 minutes d'un point d'accès aux espèces

Banque de France, 2025

47

agences pour 100 000 habitants en France, contre 30 en zone euro

1/3 des agences de la zone euro se trouve en France

BCE/Eurostat, 2025

Un emploi pérenne, très qualifié, féminisé et inclusif

368 800

salariés, soit 20% de l'emploi du secteur bancaire de la zone euro et 1,8% de l'emploi privé en France

FBF, 2025

18 100

alternants formés au sein du secteur bancaire, 550 M€ d'investissement dans la formation des salariés

FBF, 2025

75%

des recrutements en CDI, contre 15% en moyenne nationale, 75% de cadres, 56% de femmes

FBF, 2025

Document conçu et réalisé
par la Fédération bancaire française
18, rue La Fayette
75440 Paris CEDEX 09
T. +33 (0)1 48 00 52 52

fbf.fr

Septembre 2026

Conception graphique
et fabrication :
Allégories Créations

FÉDÉRATION
BANCAIRE
FRANÇAISE